



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ÉPIPHANIE

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DE RÈGLEMENTS

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité quant à la mise en vigueur des règlements suivants :

Règlement numéro 016-01 « amendant le Règlement numéro 016 concernant le programme de subvention sur l'économie d'eau potable »

Adoption par le conseil municipal : 20 avril 2022

Règlement numéro 017-01 « amendant le Règlement numéro 017 concernant le programme de subvention pour les couches lavables »

Adoption par le conseil municipal : 20 avril 2022

Règlement numéro 018-01 « amendant le Règlement numéro 018 concernant le programme de subvention sur l'achat de composteurs »

Adoption par le conseil municipal : 20 avril 2022

Règlement numéro 054-01 « amendant le Règlement numéro 054 concernant le programme de subvention pour l'implantation d'arbres »

Adoption par le conseil municipal : 20 avril 2022

Lesdits règlements sont présentement déposés au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et ils entreront en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 22 avril 2022

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE